

# IMPACTS PAYSAGERS

# ARTICLE 3

# PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

## A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les ondulations du relief ainsi que les grandes masses boisées réduisent sensiblement l'aire de visibilité théorique du projet éolien, notamment dans les vallées et vallons de l'aire d'étude éloignée mais également au sein des aires rapprochée et immédiate.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle. Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, la prégnance est infime. La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 150 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).

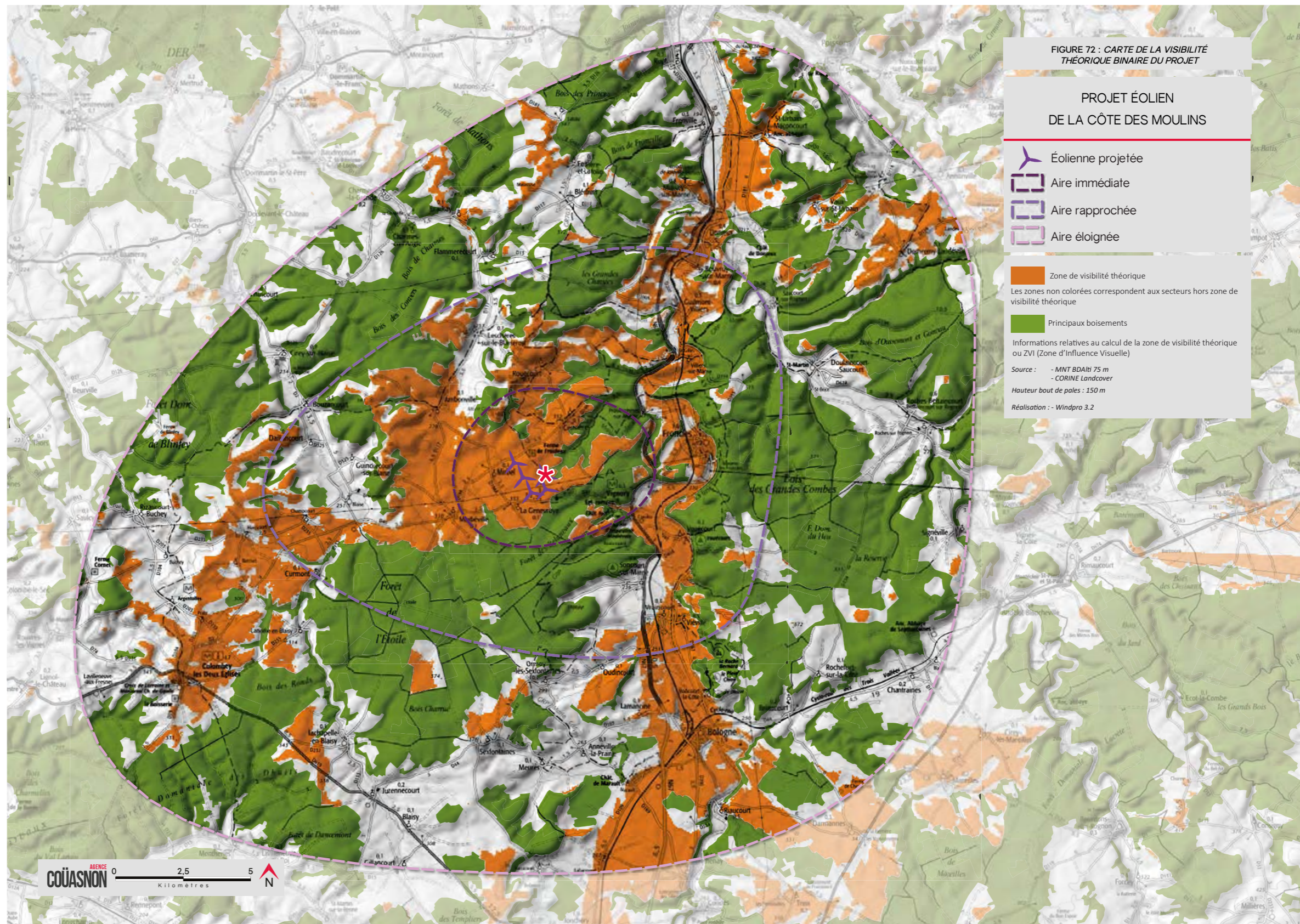


Figure 71 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien

\* Éolienne E4 abandonnée

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

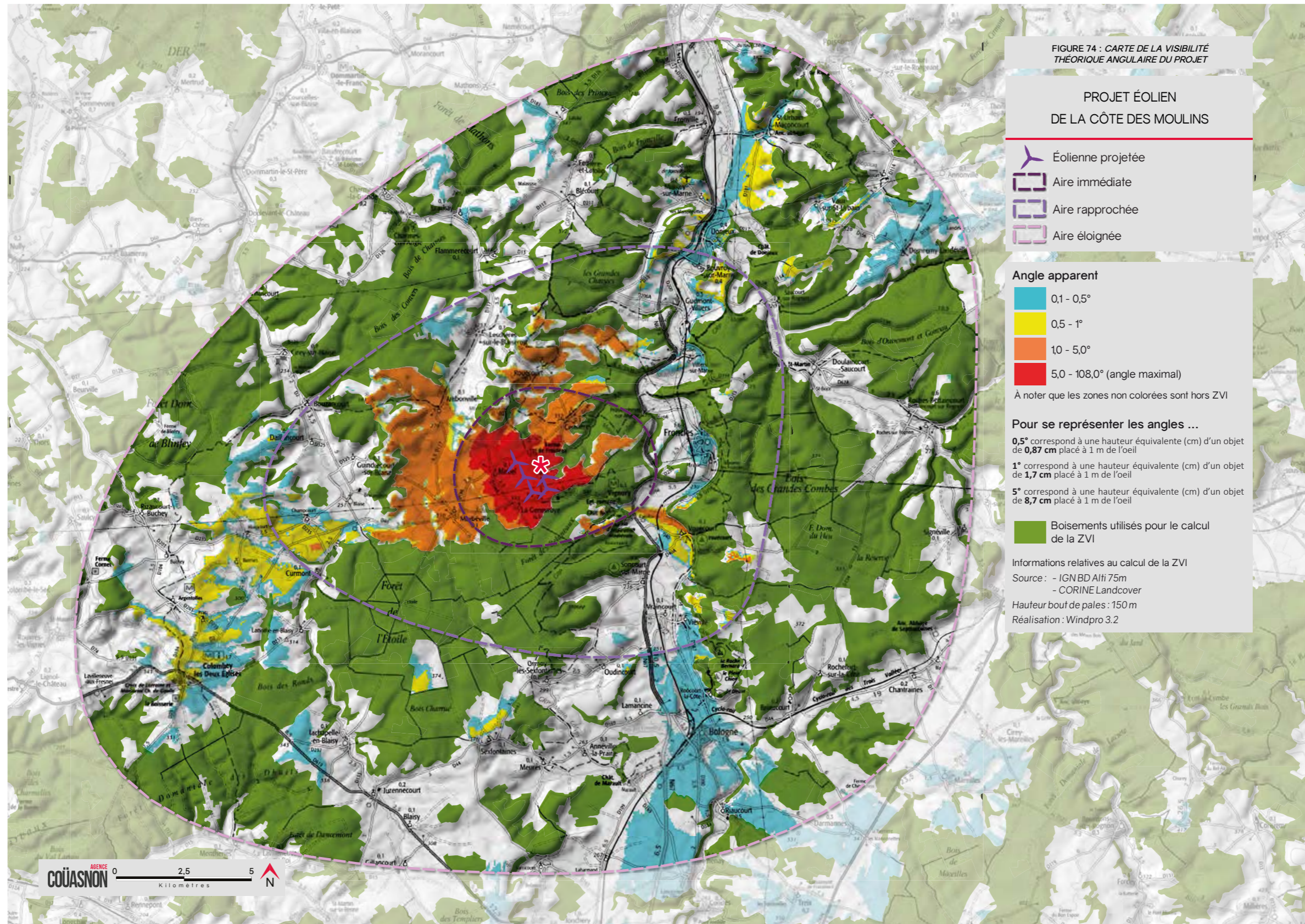
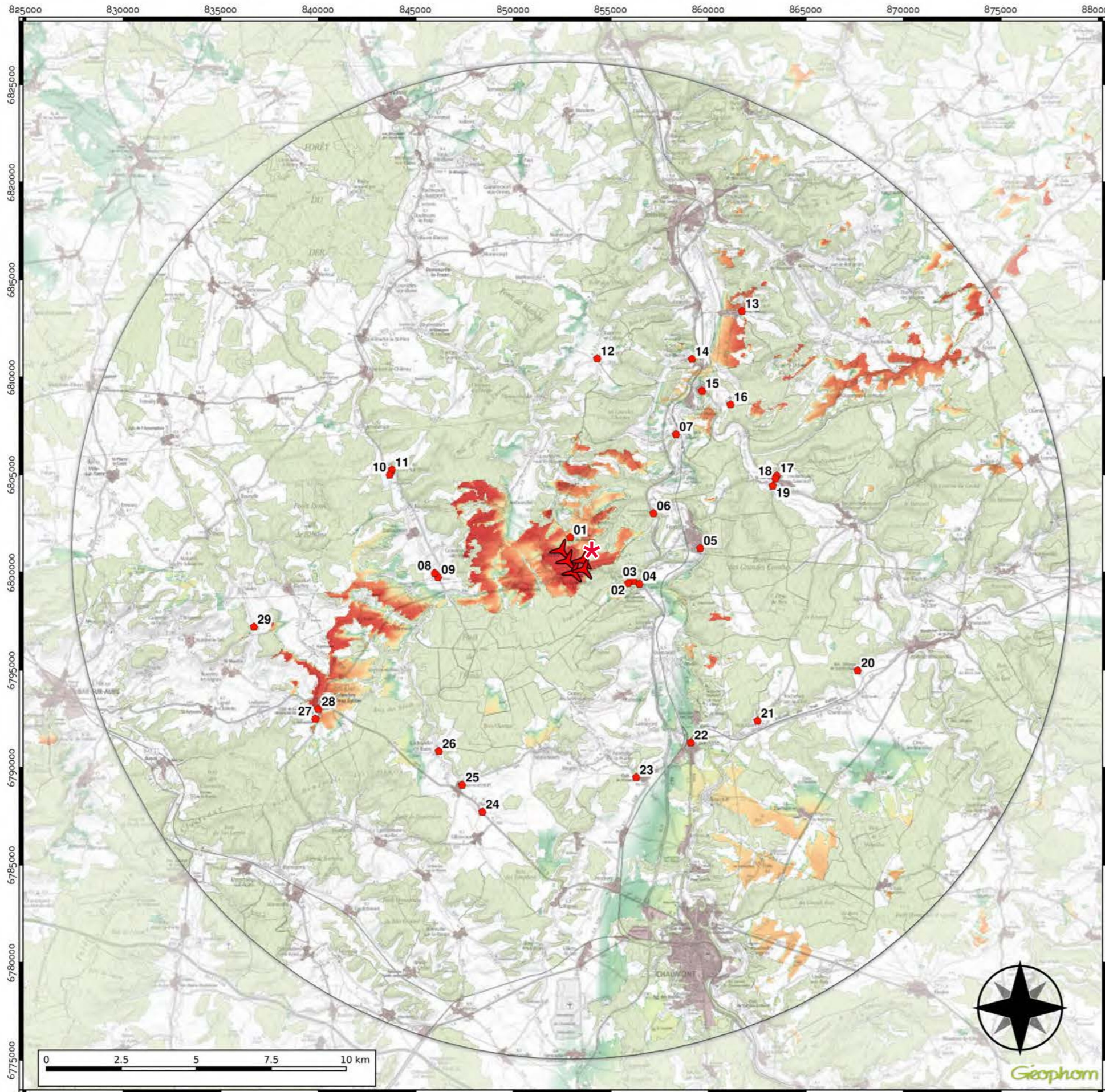


Figure 73 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien

\* Éolienne E4 abandonnée



## PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

### Carte d'influence visuelle

-avec obstacles bâtis et bois -

Paramètres de calcul :

- Topographie : bdalt175
- Hauteur de calcul : 2m
- Pas de calcul : 75m
- Hauteur obstacles boisés : 15m
- Hauteur obstacles bâti : 6m

Projet éolien de Côte des Moulins

- Hauteur éolienne : 150m
- Nombre d'éoliennes : 5
- Hauteurs cumulées : 750m

### Légende :

Layout 7

Monuments historiques

Obstacles (CLC)

Zones urbanisées (6m)

Zones boisées (15m)

Fraction visible (%)

0

20

40

60

80

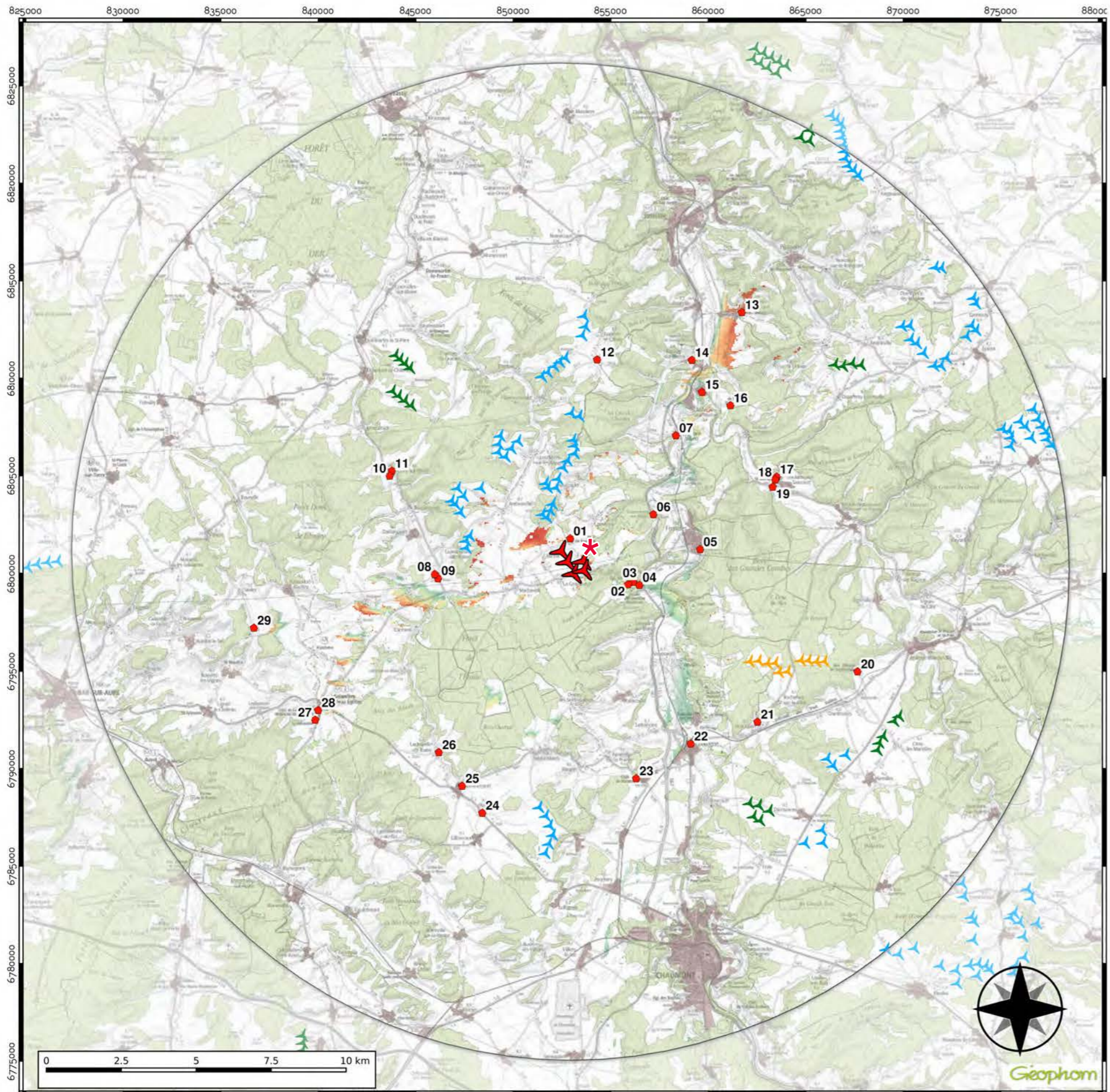
100

N° NOM

01	Pigeonnier de la Ferme de Froideau
02	Ruines de la tour du château
03	Eglise
04	Croix du XVIème siècle
05	Clocher de l'église de Buxières
06	Eglise
07	Château
08	Ancien château, faç., toit pigeonnier
09	Eglise Saint-Michel (choeur et transept)
10	Château
11	Pont XIXème en pierre de 3 arches
12	Eglise à la Vierge en sa Nativité
13	Abbaye de Saint-Urbain
14	Eglise
15	Eglise Saint-Georges
16	Château (jardin et dépendances)
17	Maison de Montrol
18	Eglise Saint-Martin
19	Pont de 5 arches en pierre
20	Abbaye de Septonfaines
21	Château
22	Eglise Sainte-Bologne
23	Château de Marault
24	Croix du cimetière
25	Château (logis et dépendances parc)
26	Eglise Saint-Michel (choeur)
27	La Boisserie, maison et son parc
28	Eglise de la Vierge en son Assomption
29	Bâtiments de la ferme de Cornet : grange, tour d'entrée, pigeonnier

La carte présente la fraction visible du parc éolien en projet. La méthode évalue en chaque point du territoire le rapport entre la somme des hauteurs visibles et la somme des hauteurs totales, soit le pourcentage total visible.

\* Éolienne E4 abandonnée



## PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

### Carte des zones nouvellement impactées

-avec obstacles bâtis et bois -

Paramètres de calcul :

- Topographie : bdalt75
- Hauteur de calcul : 2m
- Pas de calcul : 75m
- Hauteur obstacles boisés : 15m
- Hauteur obstacles bâti : 6m

Projet éolien de Côte des Moulins

- Hauteur éolienne : 150m
- Nombre d'éoliennes : 5
- Hauteurs cumulées : 750m

### Légende :

- |                       |                                     |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Layout 7              | Impact supplémentaire (% visible) 0 |
| Parcs construits      | 20                                  |
| Parcs autorisés       | 40                                  |
| Parcs en instruction  | 60                                  |
| Monuments historiques | 80                                  |
| Zones urbanisées (6m) | 100                                 |
| Zones boisées (15m)   |                                     |

### N° NOM

01	Pigeonnier de la Ferme de Froideau
02	Ruines de la tour du château
03	Eglise
04	Croix du XVIème siècle
05	Clocher de l'église de Buxières
06	Eglise
07	Château
08	Ancien château, faç., toit pigeonnier
09	Eglise Saint-Michel (choeur et transept)
10	Château
11	Pont XIXème en pierre de 3 arches
12	Eglise à la Vierge en sa Nativité
13	Abbaye de Saint-Urbain
14	Eglise
15	Eglise Saint-Georges
16	Château (jardin et dépendances)
17	Maison de Montrol
18	Eglise Saint-Martin
19	Pont de 5 arches en pierre
20	Abbaye de Septonfaines
21	Château
22	Eglise Sainte-Bologne
23	Château de Marault
24	Croix du cimetière
25	Château (logis et dépendances parc)
26	Eglise Saint-Michel (choeur)
27	La Boisserie, maison et son parc
28	Eglise de la Vierge en son Assomption
29	Bâtiments de la ferme de Cornet : grange, tour d'entrée, pigeonnier

La carte présente les zones nouvellement impactées par le projet, par rapport à la ZVI cumulative du contexte éolien.

L'impact est quantifié en fraction visible du projet sur les seules zones du territoire où l'impact du contexte éolien est négligeable ou nul (<=5%).

La fraction visible est calculée par le rapport entre la somme des hauteurs visibles et la somme des hauteurs totales, soit le pourcentage total visible.

# B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

## 1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de la Côte des Moulins.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien<sup>1</sup>,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé,
- > Intervisibilité avec les structures paysagères et/ou depuis les secteurs panoramiques,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilités, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour celles qualifiées avec un niveau fort ou très fort.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique du projet éolien, et conformément à l'inventaire des sensibilités réalisé dans l'état initial (voir cartes ci-après).

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

<sup>1</sup> Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit février 2019.

Numéro du point de vue	Titre du point de vue	Covisibilité avec un monument historique ou intervisibilité avec un site protégé	Intervisibilité avec les structures paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec les silhouettes de bourgs	Perception depuis les axes de communication	Intervisibilité avec d'autres parcs éoliens
<b>Aire d'étude éloignée</b>						
1	Perception depuis la RD 181 au sud de Saint-Urbain-Maconcourt		Séquence panoramique de la RD 181 au Sud de Saint-Urbain-Maconcourt	Vue en sortie de bourg de Saint-Urbain-Maconcourt	Vue depuis les abords de la RD 181	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
2	Covisibilité avec l'église de Donjeux		Vue sur la vallée de la Marne	Vue en entrée de bourg de Donjeux	Vue depuis les abords de la RD 217 au Nord de Donjeux	
3	Perception depuis la RD 253 au sud de Domrémy-Landeville		Séquence panoramique au Sud de Domrémy-Landeville	Vue depuis les franges sud de Domrémy-Landeville	Vue depuis les abords de la RD 253	Effets cumulés avec le parc éolien de la vallée du Rognon
4	Perception depuis la RN 67 au nord de Bologne				Vue depuis les abords de la RN 67 au Nord de Bologne	
5	Perception depuis la RN 67 au sud de Bologne				Vue depuis les abords de la RN 67 au Sud de Bologne	Effets cumulés avec les parcs éoliens de Mont Gimont et des Limodores
6	Perception depuis la RD 235 en franges ouest de la Croix de Lorraine	Vue depuis les abords du site protégé de Colombey et Lavilleneuve	UP du Vallage de la Blaise		Vue depuis les abords de la RD 235 à l'Ouest de la croix de Lorraine	
7	Perception depuis le sentier d'interprétation de Colombey-les-Deux-Églises	Vue depuis les abords du site protégé de Colombey et Lavilleneuve			Vue depuis les abords de la RD 235 à l'Ouest de la croix de Lorraine	
8	Perception depuis les abords de la RD 619 en franges nord de la Croix de Lorraine	Vue depuis les abords du site protégé de Colombey et Lavilleneuve	UP du Vallage de la Blaise	Vue depuis les franges de Colombey-les-Deux-Églises	Vue depuis les abords de la RD 619 au Nord-Est de la croix de Lorraine	Effets cumulés avec les parcs éoliens de Mont Gimont, d'Eparmont et du Blaiseron
9	Perception depuis la RD104 et le GR 703, au sein du site classé de Colombey-les-Deux-Églises	Vue depuis les abords du site protégé de Colombey et Lavilleneuve	UP du Vallage de la Blaise		Vue depuis les abords de la RD 619 au Nord-Est de la croix de Lorraine	Effets cumulés avec les parcs éoliens de Mont Gimont, d'Eparmont et du Blaiseron
<b>Aire d'étude rapprochée</b>						
10	Perception depuis la RD 2				Vue depuis les abords de la RD 2	
11	Perception depuis le pied du parc de Mont Gimont		Vue panoramique sur le vallage de la Blaise		Vue depuis les abords de la RD 325	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
12	Concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Ambonville			Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Ambonville	Vue depuis les abords du GR 703	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
13	Perception depuis la sortie du bourg d'Ambonville			Vue en sortie de bourg d'Ambonville	Vue depuis les abords de la RD 117	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
14	Perception depuis les franges nord du bourg de Rouécourt et les abords du GRP de Marie Calvès			Perception depuis les franges nord du bourg de Rouécourt	Vue depuis les abords du GRP de Marie Calvès	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
15	Perception depuis la rue de Cerisières au sud de Rouécourt				Vue depuis les abords de la rue de Cerisières au sud de Rouécourt	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont

Figure 75 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 1/3

Numéro du point de vue	Titre du point de vue	Covisibilité avec un monument historique ou intervisibilité avec un site protégé	Intervisibilité avec les structures paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec les silhouettes de bourgs	Perception depuis les axes de communication	Intervisibilité avec d'autres parcs éoliens
16	Panorama sur la vallée de la Marne depuis l'entrée de Rouvroy-sur-Marne		Vue sur la vallée de la Marne	Vue depuis les franges sud de Rouvroy-sur-Marne	Vue depuis les abords de la RD 13 et du GRP Marne et Rognon	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
17	Perception de la vallée de la Marne depuis le GRP		Vue sur la vallée de la Marne	Vue depuis les franges nord de Froncles	Vue depuis les abords de la RD 253	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
18	Perception depuis la RD 253 à Froncles		Vue sur la vallée de la Marne	Vue depuis les franges ouest de Froncles	Vue depuis les abords de la RD 253	
19	Perception depuis la voie ferrée au dessus de la RD 253 à Froncles		Vue sur la vallée de la Marne		Vue depuis les abords de la voie ferrée	
20	Perception depuis Buxières-lès-Froncles		Vue sur la vallée de la Marne	Vue depuis Buxières-lès-Froncles		
21	Perception depuis la RD 166 au sud de Froncles		Vue sur la vallée de la Marne		Vue depuis les abords de la RD 166 sous la voie ferrée au Sud de Froncles	
22	Perception depuis le chemin de halage et l'écluse au sud de Froncle				Vue depuis le chemin de halage et l'écluse au Sud de Froncles	
23	Perception depuis la voie ferrée à l'est de Vignory	Analyse de la covisibilité avec les ruines de la tour du château de Vignory			Vue depuis la voie ferrée arrivant vers Vignory	
24	Perception depuis la voie ferrée à la hauteur du Moulin de Vignory	Analyse de la covisibilité avec les ruines de la tour du château de Vignory			Vue depuis la voie ferrée à la hauteur du Moulin de Vignory	
25	Perception depuis les franges nord de Vouécourt			Vue en sortie de Vouécourt le long de la Marne	Vue depuis les abords de la RD 258	
26	Perception depuis le centre bourg de Vouécourt			Vue depuis les quartiers hauts de Vouécourt	Vue depuis les abords de la RD 258	
27	Perception depuis les abords de l'ancienne gare de Vignory				Vue depuis les abords de la RD 40 au niveau de l'ancienne gare de Vignory	
28	Perception depuis la RD 40 près de l'ancienne gare de Vignory				Vue depuis les abords de la RD 40 après le passage à niveau	
29	Perception depuis la RN 67 à l'entrée sud du vallon de Vignory	Analyse de la covisibilité avec l'église de Vignory et les ruines de la tour du château de Vignory			Vue depuis la RN 67 à l'entrée Sud du vallon de Vignory	
30	Perception depuis l'entrée de bourg de Viéville		Vue sur la vallée de la Marne	Vue en entrée de bourg de Viéville	Vue depuis la RD 167	
31	Perception depuis les franges sud de Marbéville			Vue depuis les franges sud de Marbéville		Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
32	Perception depuis la RD 40 à l'ouest de Marbéville			Arrivée sur Marbéville par la RD 40 à l'Ouest	Vue depuis les abords de la RD 40 à l'Ouest	
33	Perception depuis Marbéville			Vue depuis les franges est de Marbéville		

Figure 76 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 2/3



Numéro du point de vue	Titre du point de vue	Covisibilité avec un monument historique ou intervisibilité avec un site protégé	Intervisibilité avec les structures paysagères et secteurs panoramiques	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec les silhouettes de bourgs	Perception depuis les axes de communication	Intervisibilité avec d'autres parcs éoliens
<b>Aire d'étude immédiate</b>						
34	Perception depuis les franges nord-est de Marbéville			Vue depuis la frange est de Marbéville	Vue depuis les abords de la RD 186	
35	Concurrence avec la silhouette de bourg de Mirbel			Analyse de la concurrence avec la silhouette du bourg de Mirbel	Vue depuis les abords de la RD 186	
36	Perception depuis les franges est du bourg de Mirbel			Vue depuis la frange est du Bourg de Mirbel	Depuis la frange est du Bourg de Mirbel	
37	Perception depuis le GR de Pays Marie Calvès	Analyse de la covisibilité avec le pigeonnier de la ferme de Froideau	UP du Vallage de la Blaise		Vue depuis le GRP de Marie Calvès	
38	Perception depuis la Ferme de Froideau	Vue depuis les abords du pigeonnier de la ferme de Froideau	UP du Vallage de la Blaise	Vue depuis les abords de la ferme de Froideau	Vue depuis les abords de la RD 186	
39	Perception depuis les franges sud-est de Cerisières	Analyse de la covisibilité avec le pigeonnier de la ferme de Froideau		Vue en sortie sud-est de Cerisières	Vue depuis les abords de la RD 186	
40	Perception depuis les abords de la RN 67 en frange est de Vignory			Vue en entrée nord-est de Vignory	Vue aux abords du carrefour de la RN 67 et de la RD 166	
41	Perception depuis le cimetière de Vignory	Vue depuis les abords de la croix du 16ème siècle			Vue depuis les abords de la RD 40	
42	Perception depuis le hameau du Petit Moulin	Analyse de la covisibilité avec l'église de Vignory et les ruines de la tour du château de Vignory		Vue depuis les abords de l'habitat isolée du Petit Moulin		
43	Perception depuis la route du petit Moulin	Analyse de la covisibilité avec l'église de Vignory et les ruines de la tour du château de Vignory		Vue en entrée de bourg de Vignory par la route du Petit Moulin	Vue depuis les abords de la route du Petit Moulin	
44	Perception depuis les franges est de Vignory à proximité du terrain de tennis			Vue en entrée de bourg de Vignory, à l'extrémité de la route du Petit Moulin	Vue depuis les abords de la route du Petit Moulin	
45	Perception depuis la Rue du Général Leclerc en entrée de bourg de Vignory			Vue depuis le parking à l'entrée de Vignory	Vue depuis les abords de la RD 40	
46	Perception depuis le centre bourg de Vignory près de l'église	Vue depuis les abords de l'église de Vignory		Vue depuis le centre de Vignory, à la sortie de l'église		
47	Perception depuis les abords du château de Vignory	Vue depuis la cour du château de Vignory, près de la tour				
48	Perception depuis la RD 40 à proximité de la Chapelle Notre-Dame du Val				Vue depuis les abords de la RD 40	
49	Perception depuis le GR de Pays Marie Calvès et les abords de la RD 40				Vue depuis les abords de la RD 40 et du GRP Marie Calvès	Effets cumulés avec le parc éolien de Mont Gimont
50	Perception depuis les abords de Genevroye			Vue en sortie de bourg de la Genevroye	Vue depuis les abords de la RD 40	
51	Perception depuis la RD 40 à proximité de la Genevroye			Vue en entrée de bourg de la Genevroye	Vue depuis les abords de la RD 40	

Figure 77 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage 3/3